

■ **Sigrist et Schaub S.A.**, à Saint-Prex, commerce d'articles pour papeteries et bureaux (FOSC du 27.09.1994, p. 5350).
Procuration collective à deux est conférée à Farron Anne-Catherine, de Tavannes, à Lausanne.
Journal no 927 du 27.01.2003
(00841336 / CH-550.0.134.100-6)